

Prix :
gratuit

● Découvrir et se former

Pour toutes les personnes qui ont un projet informel de création

Les Vendredis de la Création

Vous avez envie de vous mettre à votre compte et vous avez une idée pour créer une entreprise. Les réunions d'information du vendredi matin à la CCI vous permettent d'en découvrir les avantages et les contraintes, les enjeux et les différentes étapes.



« Je suis sorti de la réunion très motivé avec plein de réponses et de questions.

Je vais préparer mon business plan pour me lancer et participer à une formation de la CCI réservée aux créateurs. »

- Un expert de la CCI vous présente les différents stades de la création d'une entreprise, de l'idée d'origine au projet final.**
- Vous pouvez faire un point général sur l'environnement juridique, fiscal et social de la création.** Formalités de création, structure juridique (auto-entrepreneur ou société), plan de financement et de trésorerie, comptabilité, formalités d'embauche... vous faites un panorama des obligations d'une entreprise.
- Vous pouvez prendre conscience de votre capacité à assumer les risques de l'entrepreneur.** Vous avez les outils pour analyser votre situation personnelle, vos compétences, votre situation patrimoniale, le statut du créateur d'entreprise.

Région
Centre



Projet cofinancé par l'Union européenne.
Le territoire a engagé un contrat de partenariat avec le Fonds européen de développement régional.



02 47 47 20 00

La CCI Touraine à votre écoute



.....




« Après la réunion, j'ai compris que mon idée n'était pas viable. Je vais demander une formation pour pouvoir continuer à progresser dans l'entreprise où je suis salarié. »

.....

- Vous vous posez les bonnes questions.**
 - Connaissez-vous votre marché, la concurrence ?
Votre idée est-elle originale ?
 - Les principales causes d'échec et de réussite.
 - Savoir positionner son offre, avoir une stratégie et des objectifs clairs.

- En 4 heures, vous avez toutes les cartes en main pour décider ou non de vous lancer.**



La CCI peut vous accompagner individuellement dans les autres étapes de la vie de votre entreprise.



02 47 47 20 00

La CCI Touraine à votre écoute

